

Acteur de la prévention Intégrer les risques psychosociaux

OBJECTIFS

S'initier à une démarche d'anticipation et de prévention des risques psychosociaux dans son établissement.

PARTICIPANTS

Responsables Prévention, Sécurité, HSE.
Responsables RH.
Membres du CHSCT.

MÉTHODES

Alternance d'exposés, de retours d'expériences du formateur et des participants.

ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

▫ Les risques psychosociaux

Les facteurs à l'origine des risques psychosociaux • Les conséquences pour le salarié, l'organisation du travail et l'entreprise.

▫ Le cadre réglementaire

Les obligations et responsabilités de l'employeur • Les accords sur le stress au travail

▫ La démarche d'évaluation des risques psychosociaux

L'implication et l'engagement des différents acteurs de l'organisation • La mise en place d'une démarche d'évaluation des risques • Les différents outils et méthodes pour identifier les situations à risque • L'exploitation des résultats de cette évaluation • Le plan de prévention

▫ Le plan d'action à partir de l'évaluation des risques

Les différentes axes de prévention • Suivi des actions de prévention préconisées par des indicateurs

▫ L'intégration d'une politique de prévention des risques psychosociaux dans le DU et sa mise à jour annuelle.

MODALITÉS

Durée : 1 jour
Prix : 640 € H.T.

Le programme de formation permet de répondre à l'accord national interprofessionnel du 2 juillet 2008, étendu par arrêté du 23 avril 2009.

Les participants sont invités à apporter leur Document Unique et leur méthode d'élaboration sur les différents risques.